

# **Titre Professionnel** Canalisateur.trice



RNCP: 38078 • Formation qualifiante Niveau 3 Formation par apprentissage

+ d'infos sur la certification



## **PUBLIC CONCERNÉ**

• Candidat(e)s entre 16 et 29 ans ou 15 ans à la sortie de 3ème ayant un signé un contrat d'apprentissage

#### CONDITION D'ENTRÉE EN FORMATION

- Maîtrise de la lecture et de l'écriture de la langue française, bases en mathématiques.
- Pré-inscription à l'École des Travaux Publics BFC par internet
- Admission suite à un entretien individuel avec le CFPPA et l'Ecole des TP BFC; et test de positionnement.

#### **ORGANISATION DE LA FORMATION**

- Formation en apprentissage de 12 mois dont 490 heures en centre de formation : parcours individualisé à la suite de la phase de positionnement
- Formation organisée en 3 blocs de compétences métier et 4 modules additionnels
- Les semaines d'enseignement en centre d'une durée de 35 heures.
- Capacité d'accueil : 16 apprentis maximum par année d'apprentissage.

## **MODALITÉS PÉDAGOGIOUES**

- Journées en centre animées par des formateurs experts techniques, avec cours ou travaux dirigés, apports de connaissances, jeux de rôle, et travaux sur différents supports (papier, numérique, vidéo, multimédia...).
- Nombreuses mises en pratique sur la plateforme TP du centre.

## **LES POINTS FORTS DE LA FORMATION**

- Plateaux techniques dédiés aux travaux publics au sein du CFPPA:
- Individualisation des parcours de formation en fonction des acquis (académiques, certificats obtenus) et de l'expérience professionnelle.
- Appui pédagogique : mathématiques, rédaction du dossier de production.



## **OBJECTIFS VISÉS ET ÉVALUABLES DE LA FORMATION**

- Préparer le chantier de canalisation (réalisation des fonds de forme)
- Construire un réseau d'assainissement (pose des canalisations, raccordements, mise en pression)
- Construire un réseau d'adduction d'eau potable (pose des appareillages et accessoires de fontainerie, raccordements, mise en pression)
- Réaliser l'ensemble des activités liées à la pose de réseaux enterrés (réalisation de fond de forme, remblaiement, compactage de la tranchée)

# MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES OBIECTIFS

- Feuilles de présence par demi-journée.
- Évaluations des acquis en cours de formation (échanges oraux, exercices, travaux pratiques, QCM, ...);
- Entretiens individuels et visites de suivi en entreprise :
- Évaluation par bloc de compétences en situation de travail par un jury habilité composé de professionnels du métier ;
- Entretien final pour valider le titre professionnel (présentation dossier de production, entretien technique avec le jury)
- Certificat de réalisation remis en fin de formation.

## **CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME**

- Titre professionnel Canalisateur de niveau 3 délivré par le Ministère du Travail après la validation des 3 blocs de compétences métier (CCP1, CCP2 et CCP3) et de l'entretien final.
- Possibilité de validation de certifications de sécurité : Sauveteur Secouriste du Travail (SST), Habilitation Electrique (HFBF), Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR).

## **PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS**

- Débouchés : Canalisateur ; poseur en canalisation
- Passerelles : TP Maçon Voirie Réseaux Divers, TP Conducteur d'engin, CAP Constructeurs de routes et aménagements urbains

## **CONDITIONS MATÉRIELLES**

- Prochaines dates: nous consulter
- Tarifs : Sur demande,
- Financement : gratuité de la formation suivie par les apprentis ; prise en charge du coût de la formation par l'OPCO de l'entreprise privée ou du CNFPT pour les collectivités territoriales ; un reste à charge peut être appliqué pour les entreprises selon le barème du financeur
- Informations générales à retrouver sur les fiches « Modalités de financement » et « Modalités pratiques »

#### **LA VIE AU CENTRE**

- Hébergement (surveillant de nuit pour les apprentis mineurs, accompagnement pédagogique et activités socio-culturelles)
- Association des apprenants de l'EPL : sorties et activités proposées sur les temps libres













Bloc	Capacité Intermédiaire	Volume Horaire
В4	CANA-CCP 1 : <b>Réaliser les opérations connexes à la pose d'une canalisation enterrée</b> - Effectuer les opérations préalables à la pose d'un réseau enterré (35 h) - Suivre le terrassement, sécuriser et régler le fond de fouille d'une tranchée (21 h) - Réaliser l'enrobage de la canalisation, le remblaiement et le compactage de la tranchée (28 h) - Réaliser les ouvrages coulés en place et maçonnés d'un chantier de canalisations (42 h)	126
B5	CANA-CCP 2 : Construire un réseau d'assainissement en tranchée ouvertes  - Poser en tranchée un collecteur d'assainissement d'eaux usées ou d'eaux pluviales (63 h)  - Raccorder une grille ou un avaloir au collecteur principal (63 h)  - Poser un regard de visite d'assainissement ou se raccorder sur un regard existant (49 h)  - Réaliser les branchements particuliers, eaux usées et eaux pluviales (56 h)	231
B6	CANA-CCP 3 : Construire un réseau d'adduction d'eau potable en tranchée ouverte  - Raccorder un réseau neuf ou réparer une fuite sur une adduction d'eau potable existante (35 h)  - Poser en tranchée une canalisation d'eau potable (28 h)  - Poser les appareillages et accessoires de fontainerie sur une canalisation d'adduction d'eau potable (35 h)  - Réaliser les différents types de branchements sur un réseau d'adduction d'eau potable (28 h)  - Désinfecter une canalisation d'adduction d'eau potable et procéder aux essais (14 h)	140
	Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (7 h)	
Bloc Sécurité	Sauveteur Secouriste du Travail (SST) (14 h)	28
	Habilitation électrique HF BF (7 h)	

**CANA**: Canalisateur • **CCP**: Certificat de Compétences Professionnelles



Se référer au Registre public d'accessibilité (accueil du centre et site internet)

Accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap : Consulter notre référent handicap

Les taux de réussite, d'insertion et de satisfaction sont accessibles sur notre site internet www.terresdelyonne.com : démarche qualité

# Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter :



CFPPA 89 Rue de La Brosse 89290 Venoy



03.86.94.60.20



www.terresdelyonne.fr ou notre page Facebook : fb.com/cfppa89



cfppa.auxerre@educagri.fr



